

**BIBLIOTHEQUE SONORE « MARIE-FRANCE »
des Alpes de Haute Provence**
B. P 421 - 04104 MANOSQUE
Tel : 04 92 87 85 32
Courriel : 04M@advbs.fr

ASSOCIATION A PERTE DE VUE
Rue Haute 04300 MANE
Tel : 06 63 27 28 49
Courriel : apertedevueasso@free.fr

Manosque, Forcalquier, le 7 mai 2018

Madame, Monsieur,

Suite à l'assemblée générale annuelle de l'Association A Perte de Vue, le 9 février 2018 à Forcalquier, ainsi qu'à la réunion annuelle d'information de la Bibliothèque Sonore, le samedi 7 avril 2018 à Digne les Bains, nous vous proposons une Journée champêtre de Retrouvailles, très conviviale :

le dimanche 24 juin à partir de 10 h

au village de SAINT-JURS

(dominant le plateau de Valensole, au-dessus de Puimoisson).

Une restauration peu coûteuse (15 à 22 € environ) mais de qualité (aux produits du terroir) sera disponible sur place, comme cela a été le cas lors de nos précédentes journées au parc du Brusquet. Un service de covoiturage sera assuré à tous ceux qui en feront la demande.

Au programme : lectures, jeux adaptés (pétanque...), musique, danse, et nombreuses discussions entre audiolecteurs, Donneurs de Voix et animateurs de la Bibliothèque...

Pour nous permettre l'organisation de cette 3^e journée de rencontre, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous retourner le Bon de Réservation ci-dessous accompagné d'un chèque de 10 euros.

Nous vous espérons nombreux pour cette journée de Retrouvailles dans la convivialité.



Jacques THOMAS
Président de la Bibliothèque Sonore 04



Nicole JOSEPH
Présidente A Perte de Vue



A retourner avant le 15 juin à : Jacques THOMAS - La Folastière - B.P. 9 - 04300 SAINT MAIME

NOM

Prénom

participera à la journée de Retrouvailles du Dimanche 24 juin 2018

Ci-joint un chèque de réservation de 10 € par personne à l'ordre de l'association des Donneurs de Voix

Je souhaite que l'on vienne me chercher à domicile
Adresse :

Je viendrai par mes propres moyens

Je peux véhiculer des audiolecteurs, à partir de la ville de :
Nombre de places disponibles :

Remarques :
.....